

RENÉ VIÉNET ET SES TÂCHES

C'est peu dire que René Viénet apprécie la polémique. Depuis de longues années, il attaque tous azimuts ceux qui auraient le tort de ne pas épouser fidèlement ses convictions. Ses écrits visant à dénoncer les crimes du maoïsme lui ont conféré une petite notoriété. L'intérêt de certains médias pour cet intellectuel lui offre manifestement à croire que les attaques qu'il professe contre diverses personnalités françaises sont fondées.

J'avais associé René Viénet à la rédaction de *Monde chinois* durant l'été 2007. Un peu plus d'un an et trois livraisons plus tard, je lui retirais toute responsabilité. Pourquoi ? Au lieu de conserver à *Monde chinois* son rôle de lieu de débat et d'échange, de continuer à expliquer au fil de ses colonnes les grands enjeux de la Chine d'aujourd'hui, ce qui était son mandat, il a peu à peu utilisé notre revue comme une tribune d'où il s'est mis à régler son compte avec diverses personnalités publiques et issues du monde universitaire. Les attaques gratuites, la haine et la calomnie n'ont jamais été dans ma culture ni dans la ligne éditoriale de la revue. En octobre 2008, il était naturellement écarté. Il va sans dire que cette décision le mit dans une grande rage et explique pour beaucoup son attitude.

Si l'on doit reconnaître à René Viénet un seul talent, c'est indubitablement celui de la plume au vitriol. Méprisant une décision de justice qui lui a été défavorable, il persévère aujourd'hui avec pathétisme dans la désinformation grossière. Après ses nombreuses attaques obsessionnelles, voire pathologiques, à l'encontre du sinologue Jean-Luc Domenach, de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche Valérie Pécresse, de l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, qui expliquent en partie son renvoi de *Monde chinois*, je suis devenu sa nouvelle « tête de Turc » (« Chinois » serait en l'espèce plus approprié). En décembre dernier, il m'a en effet assigné en référé devant le tribunal de grande instance de Paris, au motif que j'aurais « censuré » un article de son ami Francis Deron¹ relatif au génocide cambodgien. Là où je ne faisais que reporter l'article pour des raisons techniques (j'ai proposé à Francis Deron par ailleurs de publier son article dans un numéro suivant, proposition qui a été déclinée par l'intéressé), ce qui est mon droit élémentaire en ma qualité de directeur de la publication, René Viénet croyait déceler, fidèle à ses obsessions, la preuve d'une complicité (bien inattendue pour qui me

connaît) avec Pol Pot et sa clique (*sic*) ! Au passage, l'argumentation juridique de René Viénet, si elle avait été suivie, aurait provoqué une grave crise dans l'ensemble de la presse périodique, interdisant *de facto* tout travail collectif de publication harmonisée. Bien heureusement pour le monde de la presse, la dialectique juridique de René Viénet n'a pas cassé trois pattes à un canard... Tout cela pourrait prêter à rire lorsque l'on se rappelle le peu d'estime pour le droit d'auteur qu'avaient les membres de l'Internationale situationniste et René Viénet, épisode que vient de rappeler avec talent Christophe Bourseiller dans son dernier ouvrage « À gauche toute ! » publié aux éditions du CNRS. Je préfère passer outre les insultes de René Viénet à mon égard, notamment en ce qui concerne mon nom et ma supposée bêtise. L'inacceptable a été franchi lorsqu'il m'accusa de complicité de crime contre l'humanité (*sic*) dans le cadre de mails qu'il envoyait à différentes rédactions. Ses délires n'ont pas été suivis des effets désirés. Surtout, l'ordonnance en référé du 18 février 2009 l'a débouté de toutes ses demandes. Seul m'a été demandé bien légitimement d'occulter la notice biographique de Francis Deron, que j'avais conservée par oubli. Voilà pour la justice. Défait sur le plan judiciaire, c'est naturellement sur le terrain médiatique que René Viénet continue de déverser son aigreur et sa rancœur. Apôtre de la dénonciation d'un régime qui ne fut pas en reste en ce qui concerne la désinformation et la manipulation, René Viénet se ridiculise dans sa nouvelle tâche. Ses procédés sont identiques à ceux-là mêmes qu'il dénonce si promptement. Il existe bel et bien des « fantômes des maoïstes », pour reprendre le texte publié dans la dernière livraison de *Médias*. Je laisse les lecteurs juges de cet état de fait pour le moins paradoxal. Car, finalement, par ces procédés, René Viénet ne fait que s'inscrire dans la continuité méthodologique d'un régime qu'il dit exécuter.

Pascal Lorot²



1. Francis Deron est décédé, le 31 juillet dernier, des suites d'un cancer [NDLR].

2. Pascal Lorot est économiste. Il est le président du Conseil d'administration de l'Institut Choiseul pour la politique internationale et la géoéconomie et dirige la revue *Monde chinois*. Il répond ici à un article de René Viénet paru dans *Médias* n° 21 (été 2009).